

Monsieur le greffier,

En réponse à la section D,

La ville de Montréal devrait encourager les initiatives de contenants réutilisables consignés tels que Retourzy et La Tasse. Pour ce faire, la ville pourrait obliger les entreprises à charger les plats à emporter et les tasses à usage unique 0,25\$ par item. L'argent collecter aiderait les commerces à s'inscrire au service de contenant consignés et ainsi son déploiement à grande échelle. Cette initiative permettrait de sensibiliser les clients aux impacts environnementaux des contenants à usage unique en internalisant une partie des couts. Le concept de contenants consignés se base sur le principe d'économie de fonctionnalité où l'utilisation des contenants est maximisée en raison de leur partage entre consommateurs. En accompagnement, la ville pourrait créer une guide d'écoresponsabilité pour les commerces désirant aller plus loin que l'implantation du système de contenants consignés. Également, la ville pourrait faire une campagne de communication où l'implantation de la taxe de 0,25\$ est expliquée et les motifs derrière ce changement afin de faciliter l'acceptation et d'augmenter la participation.

Toujours en réponse à la section D,

La ville pourrait mettre en place une collecte des encombrants en partenariat avec des organismes à but non lucratif (OBNL) tels qu'Entraide Montréal. Les encombrants (meubles et électroménagers) encore fonctionnels ou en bon état pourraient être récupéré à une date spécifique, par exemple l'été peu de temps avant ou après le 1^{er} juillet. De cette façon, les gens pourraient placer leurs encombrants sur le bord de la route et l'OBNL se chargerait de les récupérer. La ville financerait une partie des couts et s'occuperait de faire la promotion de l'initiative auprès des citoyens. Avoir une date spécifique encouragerait les gens à s'en départir lors de cet « évènement », augmentant ainsi le réemploi des encombrants. Ces derniers pourraient être donnés à des citoyens à faible revenu ou vendus à bas prix.

Justine Roy, candidate à la maitrise en environnement de l'Université de Sherbrooke